



Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} avril 2020

Décision concernant le dividende 2019

Conformément aux recommandations de la Banque Centrale Européenne émises le 27 mars dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, applicables au Groupe Crédit Agricole et à ses filiales, Amundi va proposer à son Conseil d'Administration de ne pas soumettre à l'Assemblée générale du 12 mai prochain¹ la distribution d'un dividende de 3,10 euros par action au titre de l'exercice 2019, et d'affecter en réserve l'intégralité du résultat de l'année 2019.

Au cours du deuxième semestre 2020, le Conseil proposera des orientations en matière de distribution aux actionnaires. Celles-ci pourraient notamment consister dans le paiement d'un acompte sur dividende sur les résultats 2020 ou en une distribution exceptionnelle prélevée sur les réserves, laquelle nécessiterait la tenue d'une Assemblée Générale exceptionnelle.

Amundi rappelle qu'elle dispose d'une position de capital solide, avec un ratio CET 1 de 15,9% fin 2019 (incluant le provisionnement du dividende). L'affectation en réserve de l'intégralité du résultat de l'année 2019 aura un effet positif supérieur à 500 points de base sur ce ratio.

¹ Dans le contexte sanitaire actuel d'épidémie, l'Assemblée générale du 12 mai 2020 se tiendra hors la présence des actionnaires, conformément à l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020. Dans ces conditions, les actionnaires sont invités à voter par correspondance à l'aide du formulaire de vote ou à donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires sont également invités à consulter la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2020 sur le site de la Société <https://legroupe.amundi.com/Actionnaires/Assemblees-Generales>, pour prendre connaissance des modalités de participation à l'Assemblée générale.

A propos d'Amundi

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion² et se classe dans le top 10 mondial². Le Groupe gère 1 653 milliards³ d'euros et compte six plateformes de gestion principales⁴. Amundi offre à ses clients d'Europe, d'Asie-Pacifique, du Moyen-Orient et des Amériques une large gamme d'expertises et de solutions d'investissement en gestion active, passive et en actifs réels et alternatifs. Les clients d'Amundi ont également accès à une offre complète d'outils et de services. Ayant son siège social à Paris, Amundi est cotée en Bourse depuis novembre 2015.

Grâce à ses capacités de recherche uniques et au talent de près de 4 500 collaborateurs et experts des marchés, basés dans près de 40 pays, Amundi fournit aux particuliers, aux clientèles institutionnelles et corporate des solutions d'épargne et d'investissement innovantes pour répondre à leurs besoins, objectifs de rendement et profils de risque spécifiques

Amundi. La confiance, ça se mérite.

Rendez-vous sur www.amundi.com pour plus d'informations ou pour trouver l'équipe Amundi proche de vous.

Suivez-nous sur   

Contact presse :

Natacha Andermahr

Tél. +33 1 76 37 86 05

natacha.andermahr-sharp@amundi.com

Contacts investisseurs :

Anthony Mellor

Tél. +33 1 76 32 17 16

anthony.mellor@amundi.com

Thomas Lapeyre

Tél. +33 1 76 33 70 54

thomas.lapeyre@amundi.com

² Source : IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2019 sur la base des encours sous gestion à décembre 2018

³ Données Amundi au 31/12/2019

⁴ Plateformes de gestion : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo